



Gault & Frémont
LA BOITE À L'ESPRIT D'OUVERTURE



This is our **Communication on Progress**
in implementing the principles of the
United Nations Global Compact.

We welcome feedback on its contents.

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

ANNEE 2018, ENTREPRISE GAULT&FREMONT



PRINCIPES ILLUSTRÉS

Rémi BOITIER, Président de Gault & Frémont renouvelle son soutien au Pacte Mondial et présente la mise en œuvre de ses principes.

Droits de l'homme

- ✓ Principe n°1 et 2 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

- ✓ Principe n°3 et 6 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ; l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- ✓ Principe n°8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- ✓ Principe n°9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement ;

Lutte contre la corruption

- ✓ Principe n°10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.

Organisation des Nations Unies

Monsieur Ban Ki-moon
Secrétaire général
Global Compact Office
NY 10017
New York

St Pierre-des-Corps, le 20 janvier 2020

Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis plusieurs années, Gault & Frémont s'implique quotidiennement dans la protection de l'environnement et déploie des pratiques commerciales et de production responsables. Cette démarche a été formalisée sur le plan organisationnel à partir de 2008 avec son intégration dans la stratégie globale de l'entreprise. Cette dernière se traduit par un engagement volontaire de la direction sur le plan social, sociétal, économique et environnemental.

En décembre 2010, Gault & Frémont est devenu la 12 832^{ème} entreprise à adhérer au pacte mondial des Nations Unies et dispose d'un logo « G&F-Green and Future® » pour affirmer son engagement dans ce domaine. Depuis 2019, c'est l'ensemble des usines du groupe Gault & Frémont qui soutiennent cette démarche responsable.

Promouvoir l'ensemble des principes énoncés dans le Pacte Mondial en matière de droits de l'Homme, de Travail, de Protection de l'Environnement et de lutte contre la corruption, a été un objectif reconduit pour l'année 2019.

Par cette lettre, nous confirmons le renouvellement de notre engagement envers le Global Compact. Car soutenir le Pacte Mondial est pour le groupe Gault & Frémont la preuve que nous continuons et amplifions l'ensemble des actions menées autour des 10 principes dans lesquels nous retrouvons les valeurs de nos 4 sites.

C'est dans ce cadre que pour participer au partage de connaissances et de bonnes pratiques, nous présentons cette année nos principales actions dans notre communication sur le progrès pour l'année 2019.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Rémi BOITIER
Président
Gault & Frémont



16, rue des Vaudières - CS70021 - 37705 Saint Pierre des Corps CEDEX
Tél. 02 47 32 37 37 | Fax 02 47 32 37 30
info@gaultetfremont.fr | www.gaultetfremont.com

S. A. S au capital de 6 600 000 Euros
N° Siret 544 800 857 000 28 - RC TOURS B 544 800 857 - FR 16544 800 857





DROIT DE L'HOMME

PRINCIPES N° 1 ET 2: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme

Afin de maintenir notre performance en matière de respect des droits de l'homme et de respecter la nouvelle loi sur le CSE, nous avons élu un référent harcèlement. Cette personne a pour mission de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les salariés en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexiste. Et ce, aussi bien s'ils en sont victimes que témoins.

Mais le référent n'a pas seulement pour mission de répondre aux interrogations des salariés, il doit également faire en sorte de prévenir tous ces comportements en communiquant largement sur le sujet auprès des employés de l'entreprise. Il peut aussi demander que soient mis en place des formations sur la prévention, les risques et conséquences du harcèlement sexuel en entreprise.

Le référent pourra également être amené à servir d'interlocuteur lors de cas avérés de harcèlement au travail. Il pourra informer le ou les responsables hiérarchiques des salariés concernés et aider les victimes de harcèlement à constituer leur dossier et à faire valoir leurs droits.

DROITS DU TRAVAIL

PRINCIPES N° 3 ET 6: les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective; l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

2019 a vu la modernisation du système de gestion des temps et des activités de l'usine Gault & Frémont.



Le nouvel outil permet à chaque salarié d'avoir une vision en temps réel de ses soldes de congé, RTT, récupération. Chacun peut également réaliser ses demandes de congés grâce à une borne spécifique mais aussi y consulter les réponses de son manager. Ce système offre plus de fiabilité que la version papier car il évite les feuilles perdues et rend plus rapide le traitement des demandes (par exemple pour les équipes de nuit). Cette borne permet également de diffuser des informations au personnel telles que la

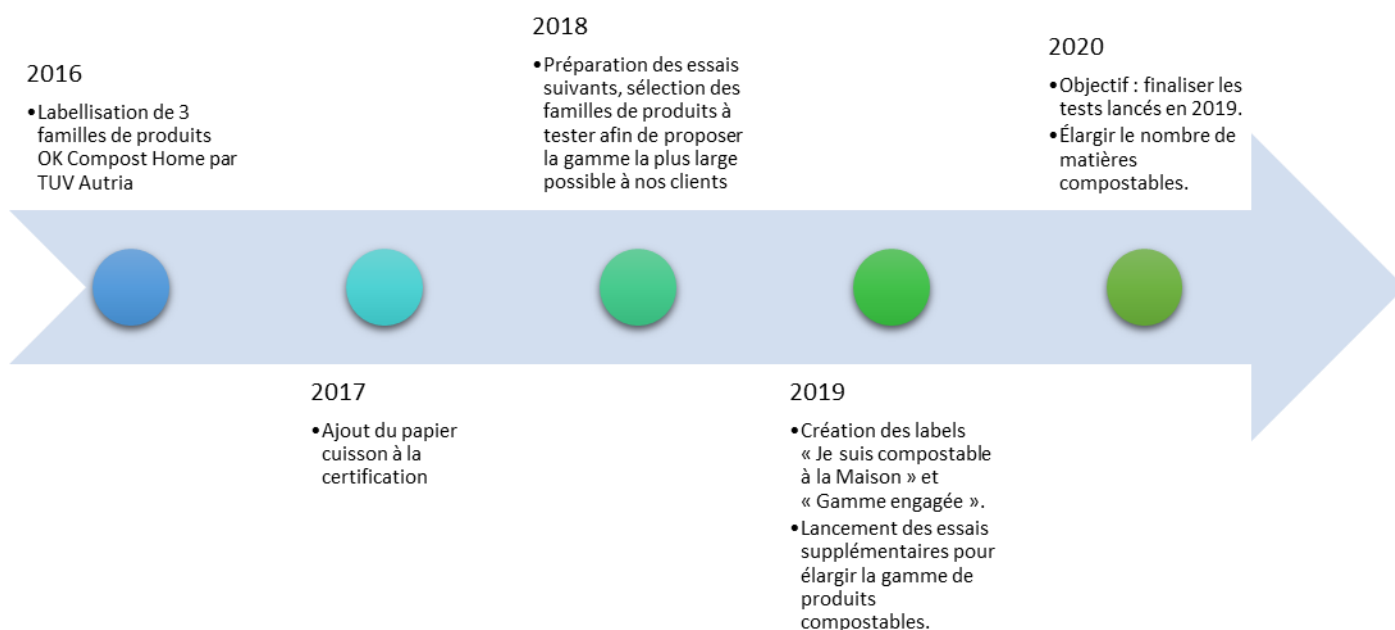


date de leurs prochaines visites médicales. Par ailleurs elle est également conçue pour réaliser des sondages si nous le souhaitons.

L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPE N°8 ET 9 : les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologie respectueuse de l'environnement

Élargissement de notre gamme de produits certifiés OK Compost Home



En 2016, nous avons fait valider par un laboratoire la conformité de produits que nous transformons avec le référentiel de compostage domestique de l'organisme AIB Vinçotte (aujourd'hui TÜV Austria).



16, rue des Yvaudières - CS70021 - 37705 Saint Pierre des Corps CEDEX
Tél. 02 47 32 37 37 | Fax 02 47 32 37 30
info@gaultetfremont.fr | www.gaultetfremont.com

S. A. S au capital de 6 600 000 Euros
N° Siret 544 800 857 000 28 - RC TOURS B 544 800 857 - FR 16544 800 857





Cette certification consiste à s'assurer que les produits se décomposent bien et ne nuisent pas à la croissance des plantes dans un composteur domestique. La particularité de ces composteurs est la température à laquelle évolue le tas de compost : 28°C par rapport à 60°C pour un composteur industriel. Cette basse température défavorise la prolifération des micro-organismes qui décomposent le tas de compost contrairement aux composts industriels qui sont régulés en température mais aussi en hygrométrie.

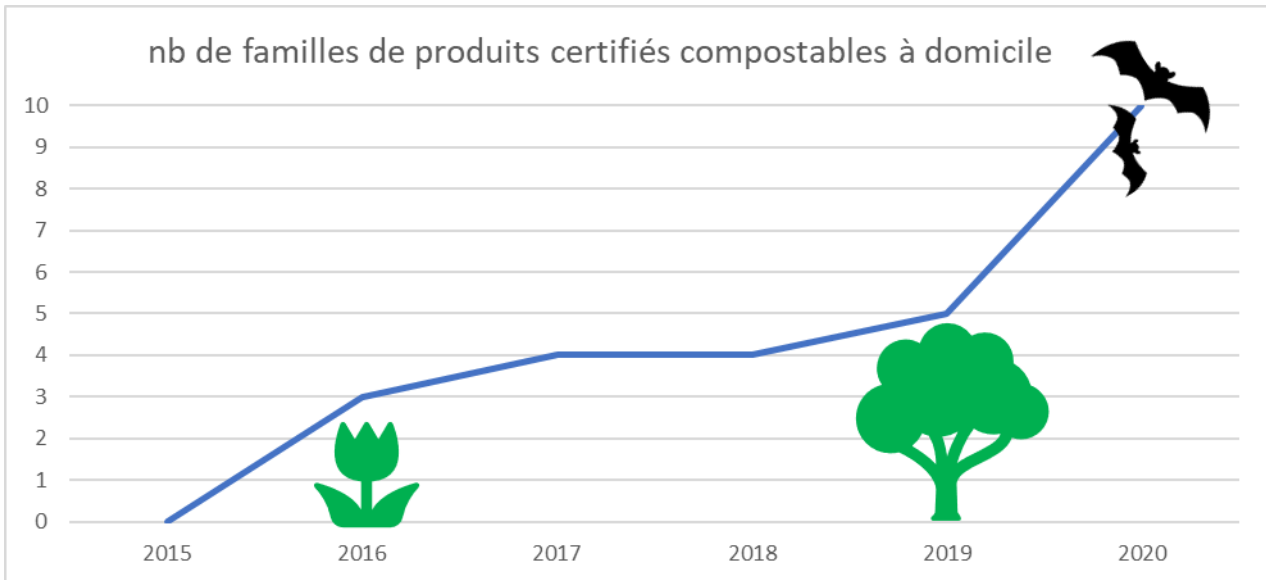
En 2017, nous avons ajouté une autre gamme de nos produits de cuisson dans cette certification.

En 2018, nous avons préparé l'élargissement de notre gamme de produits certifiés compostables dans le compost ménager. De nouveaux essais ont débuté en 2019 afin de proposer 5 nouvelles familles de produits à nos clients.

Cette certification s'ajoute à nos autres certifications environnementales : PEFC, FSC et Imprim'vert ainsi qu'à l'utilisation d'électricité provenant d'énergies renouvelables.

En 2019 le Groupe Gault & Frémont est allé plus loin en créant nos propres labels. Ainsi les logos « Je suis compostable à la maison » et « Gamme engagée » ont vu le jour.

Nous avons décidé de travailler avec un laboratoire indépendant afin de réaliser des essais sur d'autres produits pour nous assurer de la compostabilité des emballages que nous transformons. A ce jour cinq nouvelles familles de produits sont entre les mains de ce laboratoire français. Les essais se termineront en 2020, d'où le graphique ci-dessous qui explique l'évolution du nombre de familles de produits certifiées.



Il s'agit d'une innovation pour nous, car nous avons créé notre propre logo, mais aussi pour le laboratoire avec qui nous travaillons. Nous sommes leur premier client sur ces essais et nous leur avons permis de s'implanter sur ce marché. En effet, ces tests leur ont permis de construire un nouveau laboratoire et de s'équiper pour pouvoir prendre leur place sur le marché des essais de compostabilité.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



16, rue des Yvaudières - CS70021 - 37705 Saint Pierre des Corps CEDEX
Tél. 02 47 32 37 37 | Fax 02 47 32 37 30
info@gaultetfremont.fr | www.gaultetfremont.com

S. A. S au capital de 6 600 000 Euros
N° Siret 544 800 857 000 28 - RC TOURS B 544 800 857 - FR 16544 800 857





PRINCIPE N°10 : LES ENTREPRISES SONT INVITEES A AGIR CONTRE LA CORRUPTION SOUS TOUTES SES FORMES, Y COMPRIS L'EXTORSION DE FONDS ET LES POTS-DE-VIN

Une évaluation du risque de fraude a été réalisée en 2019 pour 2 des 4 sites du groupe. Les deux autres sites seront couverts par cette étude en 2020.

L'objectif de cette étude appelée « Food Fraude » est d'évaluer le risque de fraude sur l'ensemble de nos approvisionnements. C'est un travail fastidieux qui nécessite de questionner l'ensemble des fournisseurs et de juger s'il est nécessaire ou non de réaliser des audits sur site. En 2019 nous avons réalisé 2 audits fournisseurs. Notre objectif de 2020 est d'en réaliser autant.

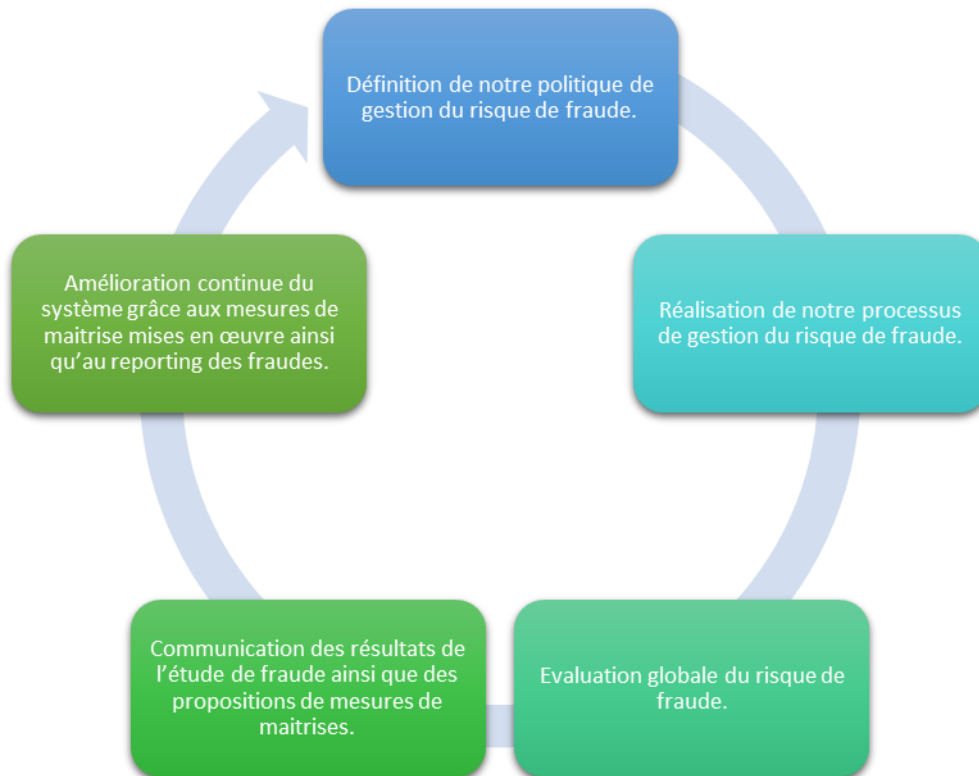
Cette étude nous a permis de mettre en place une organisation permettant de se tenir informé des fraudes qui ont lieu dans le monde sur les matières que nous achetons ainsi que des contrôles. En effet, à chaque risque, nous avons associé une mesure de maîtrise qui peut être un contrôle interne ou bien un contrôle réalisé par un laboratoire.

Le schémas de principe d'une étude de Food Fraude est le suivant :



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.



CONTACT

Emilie Guyonnaud
Gault&Frémont
eguyonnaud@gaultetfremont.fr



16, rue des Vaudières - CS70021 - 37705 Saint Pierre des Corps CEDEX
Tél. 02 47 32 37 37 | Fax 02 47 32 37 30
info@gaultetfremont.fr | www.gaultetfremont.com

S. A. S au capital de 6 600 000 Euros
N° Siret 544 800 857 000 28 - RC TOURS B 544 800 857 - FR 16544 800 857

